L'imposition des bénéfices des entreprises, cadre général

DURÉE : 1 Jours / 4 heures ⇨ Présentiel

OBJECTIFS : A l'issue de la formation le participant devra être capable de :

- Comprendre la logique de fonctionnement des principaux mécanismes
- Maîtriser le vocabulaire, les principes et les règles de bases de la fiscalité applicable à l'entreprise
- Assimiler le mécanisme de chacun des impôts

PROGRAMME :

➢ Intégrer le principe et le calcul de l'imposition des résultats :

- La territorialité des impôts directs : maîtriser les enjeux
- Les champs d'application : comprendre la différenciation de l'imposition à l'IS ou aux BIC
- Le principe d'imposition des produits et de déductibilité des charges :
    - Les Produits : maîtriser les mécanismes d'imposition et les dates de prise en compte des produits
    - Les Charges : comprendre les mécanismes de déduction et les dates de prise en compte des charges
    - La Dotation aux amortissements et aux provisions : appréhender les conséquences des choix fiscaux
    - Plus-values ou moins-values fiscales : maîtriser le calcul et le sort des plus ou moins-values fiscales

➢ Déterminer le résultat fiscal

- La notion de résultat comptable et financier
- La notion de bénéfice fiscal
- Le report déficitaire : maîtriser les possibilités de report
- Le calcul et le paiement de l'impôt : différencier les entreprises soumises au Bénéfices Industriels et Commerciaux, à l'Impôt sur les Sociétés)
- Le régime fiscal des groupes : comprendre les mécanismes et les enjeux

- Identifier les impôts locaux de l'entreprise :

- La Cotisation Économique Territoriale (CET) :

  - La cotisation Foncière des Entreprises : comprendre le mécanisme et le calcul de la cotisation
  - La cotisation sur la Valeur Ajoutée de l'Entreprise : maîtriser le calcul de la cotisation

- La taxe foncière : appréhender les modalités de calcul
- Les droits d'enregistrements : comprendre le mécanisme des droits à payer

PUBLIC CIBLE :

TOUT PUBLIC

PRÉ REQUIS :

Niveau 1 - Ouvrier qualifié Qualification de type CQPIH, diplôme de niveau 4 ou 5 et/ou 2 à 3 années d'expériences professionnelles dans le secteur visé.